



LE CLUZEAU

DE LA 6^{ÈME} AU BTS

PROCEDURE

REMUNERATION DES STAGIAIRES

Sigoulès-et-Flaugeac, le 18 juillet 2024

Chers parents,

Comme vous le savez, le gouvernement a décidé de verser une rémunération aux lycéens professionnels pour les stages qu'ils effectuent durant leur formation.

L'établissement est chargé de regrouper les pièces nécessaires et de les transmettre au ministère. Les pièces sont différentes selon la situation de chaque lycéen (notamment s'il est mineur, s'il est majeur, ou s'il deviendra majeur au cours de l'année scolaire).

Veuillez vous référer au tableau ci-dessous pour constituer le dossier.

Pièces à fournir en fonction de la situation du lycéen professionnel

	Lycéen professionnel mineur	Lycéen professionnel majeur ou qui sera majeur dans l'année scolaire
Allocation versée sur le compte bancaire du lycéen professionnel	<ul style="list-style-type: none">pièce d'identité du lycéen professionnelRIB du compte bancaireautorisation du représentant légal voir imprimé ci-jointdocument justifiant la qualité du représentant légal (livret de famille, ...)	<ul style="list-style-type: none">pièce d'identité du lycéen professionnelRIB du compte bancaire
Allocation versée sur le compte bancaire d'un représentant légal	<ul style="list-style-type: none">pièce d'identité du lycéen professionneldocument justifiant la qualité du représentant légal (livret de famille, ...)RIB du compte bancairepièce d'identité du titulaire du compte bancaire	<ul style="list-style-type: none">pièce d'identité du lycéen professionnelmandat sous seing privéRIB du compte bancairepièce d'identité du titulaire du compte bancaire

Pièces à fournir dans tous les cas

- la convention signée par toutes les parties et
- l'attestation de fin de stage signée par la structure.

Merci de bien vouloir remettre le **dossier complet** au professeur principal de votre enfant dès la fin de chaque stage, ce qui déclenchera le paiement de cette rémunération dans un délai que nous ne maîtrisons pas.

Veuillez agréer, chers parents, nos sincères salutations.

Sylvie LE CLORENNEC

Chef d'établissement